SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE
sfeds
DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

BULLETIN *130*

Trimestriel – 3e série – octobre 2023 – 4,57 euros

Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

• Éditorial, p. 1
• Annonces, p. 2
• Vie de la Société, p. 8
• Comptes rendus, p. 14
• Programme de colloque, p. 18
• *In memoriam*, p. 20
• Cotisations et abonnements, p. 21
• Adresses utiles, p. 22

Éditorial

L'un des attraits d'un éditorial – si tant est qu'il en ait – réside souvent dans son ton légèrement enjoué. Au moment d'écrire celui-ci et de parler de la rentrée endeuillée par la disparition d'un des plus grands dix-huitiémistes, ancien président de notre Société, homme généreux et bienveillant, Jean Erhard, suivie il y a peu par celle d'Andrew Brown, de vingt ans son cadet, co-fondateur et vice-président de la Société Voltaire, le moment n'est pourtant guère à la légèreté.

Les Lumières ont beaucoup médité sur la mort philosophique, la « bonne mort », la « mort en philosophe », et nous avons tous en tête les récits affabulés de morts stoïciennes, théâtrales ou douces, lentes ou subites ; nous avons tous en tête les mots de la fin. Rousseau, au retour d'une habituelle promenade, refusant qu'on ferme les volets : « Non, ouvrez-les davantage, que je voie encore une fois ce beau soleil ». Beaucoup d'entre nous ont été élevés aux petites phrases de la grammaire latine et à l'exemple de telle proposition infinitive, particulièrement peu politiquement correcte de nos jours, *scio vitam esse brevem*. Cela n'empêche pas d'être révolté, quand *c'est trop tôt*, ou profondément attristé même quand cela semble *à l'heure*.

La SFEDS, associée pour l'occasion à la Société internationale (SIEDS), outre l'hommage qu'elle rend à Jean Erhard dans ce *Bulletin* et sur le site, a également été présente à la cérémonie à Crouël, auprès de ses proches et collègues, le 19 septembre dernier.

Les vivants ne sont plus, du moins dans leur forme corporelle, mais demeurent les œuvres et surtout les traces : Trace, s. f. (Gramm.) : « empreinte qui reste sur un endroit, ou sur un corps, du passage d'un autre » (*Encyclopédie*, vol. 16, 1765).

Aurélia Gaillard

Appels à contribution pour la revue *Dix-huitième Siècle*

• **Déboulonner les Lumières ?** Dossier proposé par Floran Amann (Chercheuse postdoctorante en littérature française, IHRIM, Université Jean Monnet / BnF), Joël Castonguay-Bélanger (Professeur agrégé de littérature française, UBC, Vancouver), Anne-Claire Marpeau (Maîtresse de conférences en littérature française, Configurations littéraires, Université de Strasbourg), Stéphanie Roza (Chargée de recherche CNRS en philosophie, Triangle UMR 5206). À paraître dans le numéro 57 (2025).

Déboulonnées, décapitées, vandalisées ou déplacées, les statues des Lumières sont devenues, ces dernières années, les cibles d'âpres débats mémoriels et politiques. Après avoir été elles-mêmes iconoclastes et militantes, après que ses philosophes se sont donné pour but de combattre les injustices, renverser les idoles et questionner l'ordre établi, voici que les Lumières incarnent aujourd'hui une autorité qu'on voudrait désacraliser et déconstruire. Les valeurs généralement attribuées à la période – esprit critique, rationalisme, tolérance religieuse, liberté d'expression, vision optimiste du progrès scientifique – et leur prétention universelle ne suffisent plus à prévenir une méfiance face à ce que l'on considère comme les points aveugles des Lumières. Qui sont ceux qui veulent déboulonner les Lumières ? Comment repenser ce courant qui, bien plus qu'un autre, a fait l'objet de controverses médiatiques et universitaires ces dernières années ?

Du discours contre-révolutionnaire aux études postcoloniales, le procès des Lumières a été fait et refait maintes fois. Récemment, la recherche dix-huitiémiste a érigé ces discours critiques en objets d'études, qu'il s'agisse de retracer leur généalogie (Lilti, 2019), d'en scruter les usages politiques (Roza, 2020 ; *Lumières*, « Controverses sur les Lumières », 2019/1, 2019/2) ou de dépasser la binarité Lumières/anti-Lumières pour faire émerger un tableau plus complexe de la modernité (Citton, 2022).

Dans le prolongement de ces travaux, ce dossier thématique de *Dix-huitième Siècle* rassemblera des analyses portant sur les débats interprétatifs provoqués ou ravivés par les critiques des Lumières issues d'un contexte récent : celui de certains mouvements d'émancipation des groupes dominés. Pour les penseurs de ces mouvements (Mills/Ndiaye, 2023 ; Niang et Suaudeau, 2022 ; Mbembe, 2020), les textes des Lumières seraient des corpus problématiques, véhiculant le système de valeurs de l'hégémonie de l'homme blanc. Si certains de ces auteurs reconnaissent l'apport des Lumières à la pensée critique de la domination et, par là-même, à l'émancipation des minorités, ils leur reprochent « un universalisme de surplomb », incomplet, timoré ou encore détaché des droits réels. Régulièrement relayés par les médias, parfois convoqués sur la scène politique, sources de polémiques sur la liberté de l'enseignement universitaire, ces discours forment un nouveau cadre pour la lecture des Lumières.

S'il arrive que ces discours entrent en contradiction avec la recherche et l'enseignement dix-huitiémistes, ils entrent paradoxalement en résonance avec les efforts de réactualisation des approches qui caractérisent actuellement notre domaine : ouverture de l'étude des Lumières à de nouveaux cadres théoriques (*care studies*, *critical race theory*, *disability studies*, *gender studies*…), enrichissement de l'historiographie des Lumières par l'exploration de nouveaux thèmes, auteurs et corpus (Lotterie, 2013 ; Diop, 2018 ; Pellerin, 2017; Vanoflen, 2020). En confrontant les historiens à de nouvelles interprétations des Lumières, les critiques peuvent parfois

stimuler leur travail. Ce dossier thématique de *Dix-huitième Siècle* entend d'une part faire une cartographie de ce moment particulier de l'histoire de la lecture des Lumières que dessinent certaines revendications actuelles et d'autre part dégager d'éventuels nouveaux chemins interprétatifs que ces revendications pourraient révéler ou bien produire. Le cadre choisi est celui des études de réception, qui articulent l'analyse des textes et l'étude des lectures et des appropriations qui en sont faites par les publics en synchronie et en diachronie. Dans cette perspective, les critiques contemporaines des Lumières ne seront pas seulement étudiées pour elles-mêmes mais pour leur intérêt vis-à-vis d'une histoire longue des débats interprétatifs sur les Lumières. Les études de cas mettant — littéralement — les Lumières en question afin d'établir ce que valent les critiques qui leur sont aujourd'hui adressées (« Les Lumières sont-elles vraiment… ? » ; « Que peuvent avoir en commun les Lumières et… ? ») seront particulièrement bienvenues.

Elles posent en effet plusieurs questions fondamentales aux historiens. Celle de la spécificité du moment actuel : quelles réactivations, superpositions ou sédimentations de critiques plus anciennes (Genand, 2020 ; 2021) met-il en jeu ? Celle de l'écart culturel qui peut exister entre le contexte d'écriture des textes des Lumières et le contexte de lecture : construction des Lumières par la lexicologie, l'édition et la traduction (Venturino, 2002 ; Schandeler, 2018), enjeux politiques et sociaux des variations de traduction selon les différentes aires culturelles (Samoyault, 2020), compréhension du lexique politique et social attribué aux Lumières (Lüsebrink, 2022 ; O'Dea, 2010), en particulier pour ce qui concerne les termes les plus polémiques (« esclavage », « universel », etc.). Celle des pratiques de lecture dont procèdent ces discours (« lecture historicisante » ou « lecture actualisante ») et des pratiques de citation, d'extraction et de paraphrase des textes des Lumières et des effets de sens qu'elles induisent (Citton, 2007 ; Volpilhac-Auger, 2020).

Les critiques actuelles des Lumières interrogent la fonction qui leur est réservée dans le débat public (tantôt fétiches, tantôt boucs-émissaires), notamment lorsqu'il est question d'universalisme, de démocratie, d'héritage européen ou encore de progrès. C'est dire que ce numéro s'attachera autant à décrire les lectures qui condamnent aujourd'hui les Lumières qu'à cerner les facteurs extra-textuels qui conditionnent ces lectures. Seront interrogées les postures sociales, professionnelles et intellectuelles des adversaires contemporains des Lumières et les différentes scènes depuis lesquelles ils s'expriment (universités, médias traditionnels, réseaux sociaux, milieu scolaire, débats politiques, etc.). La circulation des textes et des figures des Lumières dans les médias (notamment dans l'espace numérique) et ses conséquences sur leur réception (revitalisation, vulgarisation, simplification, exploitation, etc.) méritent en particulier d'être étudiées. Les critiques des Lumières produites dans le contexte de l'enseignement obéissent encore à d'autres mécanismes, parmi lesquels on peut citer : la remise en question des processus de « classicisation » des auteurs et des œuvres des Lumières (Viala, 1991 ; *Cahiers Voltaire*, 2010) ; la réévaluation de l'enseignement de l'histoire du 18e siècle dans l'institution scolaire ; les effets de continuité entre les critiques actuelles des Lumières dans le milieu scolaire/académique et la « guerre des canons » (the canon wars, cf. Bloom, 1994). Sur la scène politique, les attaques contre les Lumières possèdent des caractéristiques rhétoriques pouvant faire l'objet d'études de cas : rapports avec l'histoire intellectuelle (tradition antiLumières, théorie critique, marxiste, postcoloniale ou décoloniale), usages des Lumières comme marqueurs de sensibilité politique (clivage gauche/droite), etc. Enfin, c'est la fabrique de l'histoire

des Lumières et leur place dans l'histoire « officielle » que mettent en question leurs détracteurs actuels lorsqu'ils déboulonnent leurs statues : à quels mécanismes d'occultation ces actes obéissent-ils et quelle place réservent-ils aux Lumières dans cette « autre » histoire ?

Les critiques contemporaines des Lumières peuvent enfin jouer le rôle de révélateurs d'un art de lire les textes des Lumières. La difficulté à discerner une instance principale de discours dans des textes souvent polyphoniques (de Courson, inédit), l'impossibilité de résumer la philosophie des Lumières à quelques concepts (Lilti, 2019 ; Binoche, 2018), la difficulté de lecture que provoque une tonalité à double entente comme l'ironie, le trouble que peut éveiller l'expression "gazée" d'un érotisme qui représente des violences sexistes et sexuelles tout en les éludant (Triquenaux, 2021) et les effets de brouillage du sens entraînés par le recours à la fiction pour philosopher (2019, Duflo et Revel) constituent autant de difficultés de lecture pour le lecteur contemporain pouvant expliquer que les Lumières donnent si fréquemment prise aux interprétations fautives ou bien de mauvaise foi.

Dans une perspective comparatiste, interdisciplinaire et interculturelle, nous accueillerons avec un grand intérêt les publications portant sur la réception des Lumières dans différentes aires culturelles, en particulier celles de la francophonie.

Nous sommes particulièrement intéressés par les contributions susceptibles d'aborder les points suivants :

Axe I : Débats sociaux et politiques autour des œuvres et des figures des Lumières

• les Lumières comme figures et arguments d'autorité (notamment dans les discours socio-politiques) ;
• la circulation médiatique et numérique des textes et des figures des Lumières ;
• les usages et mésusages des références à cette période sur différentes scènes de réception (scolaire, universitaire, médiatique, politique, etc.) ;
• les modes de lecture adoptés face aux textes des Lumières i.e. « lecture historicisante » ou « lecture actualisante » (Citton, 2007).

Axe II: Enjeux lexicologiques et traductologiques des Lumières

• les enjeux idéologiques des variations de traduction selon les différentes aires culturelles (notamment dans les régimes non démocratiques) ;
• l'intensité et la diversité des débats sur les Lumières en fonction des aires culturelles et linguistiques ;
• la compréhension et les usages contemporains du lexique politique et social des Lumières ;

• les pratiques de citation, d'extraction et de paraphrase des textes et leurs effets sémantiques.

Axe III: Nouvelles critiques des Lumières, nouvelles épistémologies ?

• les nouvelles lignes d'enquête que la critique de l'universalisme des Lumières fait apparaître (périodisation, opposition Lumières/anti-Lumières, hiérarchie entre les œuvres, etc.) ;
• l'apport des humanités numériques à la diversification des corpus et à l'identification de nouveaux thèmes de recherche ;
• les enjeux épistémologiques des notions, théories et concepts issus des études

culturelles, des études postcoloniales et des études sur le genre lorsqu'on les applique aux Lumières (la complémentarité des approches historique et conceptuelle nous intéresse tout particulièrement) ;

• les engagements sociaux et politiques des spécialistes des Lumières et leur articulation avec leur pratique scientifique.

Axe IV : Canon littéraire et enseignement des Lumières

• les Lumières et la République dans les discours scolaires, notamment les manuels scolaires ;

• les Lumières et la tradition scolaire et universitaire dans diverses aires culturelles

• les critiques adressées aux Lumières (racisme, sexisme, validisme, antisémitisme, colonialisme, etc.) : produits de la tradition scolaire ou réactions contre elles ? ;

• les corpus et pratiques pour enseigner les Lumières aujourd'hui (études de cas bienvenues).

Axe V : Lectures, partage différencié et réceptions empiriques des Lumières

• les réceptions empiriques et appropriations des textes des Lumières par les individus lecteurs et lectrices vs les réceptions théorisées ou modélisées par les lecteurs et lectrices universitaires

• les lectures subjectives et intersubjectives des Lumières : communautés interprétatives, sujet-lecteur, textes de lecteur, souvenirs de lecture, « livresécrans », « livres intérieurs » et « livres fantômes » (Pierre Bayard) du lecteur ou de la lectrice des Lumières

• les supports et la place des nouveaux médias et des réseaux sociaux dans la perception, l'expression et l'analyse de ces réceptions empiriques • les méthodologies d'enquête pour développer les études de réception sur les Lumières (questionnaires, entretiens qualitatifs, observations participantes ou non participantes, journaux de lecture, analyse de tweets, micro-trottoir, etc.)

Bibliographie

Bloom, Harold, *The Western Canon: The Books and School of the Ages*, New York/ San Diego/London, Harcourt Brace,1994.

Charlie hebdo, « Le retour des Anti-Lumières », n° 1381, 5 janvier 2019.

Citton, Yves, *Lire, interpréter, actualiser*, Paris, Amsterdam, 2007.

Citton, Yves, *Altermodernités des Lumières*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2022.

Courson (de), Clara, « "Des voix confuses et lointaines". Présence de la voix dans *La Religieuse* (approches lexicale et discursive) », article inédit <https://societediderot.org/wp-content/uploads/Clara-de-Courson-Les-voix-dans-La-Religieuse.pdf>.

« Débat. Voltaire à l'école », I, II, III, IV et V, dans *Cahiers Voltaire*, numéros 9 à 13, 2010-2013.

Diop, David, *Rhétorique nègre au XVIIIe siècle. Des récits de voyage à la littérature abolitionniste*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », 51, 2018.

Duflo, Colas et Ariane Revel, "La philosophie politique au risque du romanesque : fictions politiques et politique fiction chez Rousseau", *Sens public*, 2019. <http://senspublic.org/articles/1427/>.

"Faut-il brûler Voltaire ?", Colloque International CCIC, Cerisy-la-Salle, 27 juin-3 juillet 2024. Responsables : Linda Gil et Gerhardt Stenger.

Genand, Stéphanie, « Justifier Voltaire », *Cahiers Staëliens*, 70, 2020, p. 13-26.

Genand, Stéphanie, "Peut-on être philosophe et douter des Lumières ?", *Que signifie être philosophe au XVIIIe siècle ?*, Colas Duflo et Anne-Lise Rey, déc. 2020, Nanterre, France, mis en ligne en mai 2021.

Goodman, Dena, « Forum Introduction: Tolerance, Free Speech, and Civility from Voltaire to *Charlie Hebdo* », Studies in Eighteenth-Century Culture, 47, 2018, p. 247-250.

Jey, Martine et Perret-Truchot, Lætitia, *L'Idée de littérature dans l'enseignement*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 380, 2019.

Lilti, Antoine, *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, Seuil, coll. « Hautes études », 2019.

Lotterie, Florence, *Le Genre des Lumières. Femme et philosophe au XVIIIe siècle*, Paris, Classique Garnier, coll. "L'Europe des Lumières", 2013.

Mbembe, Achille, *Brutalisme*, Paris, La Découverte, 2020.

Melançon, Benoît, « Pot-pourri. Voltaire, Paris 2019 », *Cahiers Voltaire*, 18, 2019, p. 296-300.

Mills, Charles W., *Le contrat racial*, trad. Aly Ndiaye, Québec, Mémoire d'encrier, 2023.

O'Dea, Michael, « Qu'entend-on par esclavage au XVIIIe siècle ? Voltaire, Rousseau, Diderot », dans Sarga Moussa (dir.), *Littérature et esclavage*, Paris, Éditions Desjonquères, 2010, p. 45-47.

Lumières, « Controverses sur les Lumières », 2019, 33:1.

Lumières, « Controverses sur les Lumières », 2019, 34:2.

Pellerin, Pascale (dir.), *Rousseau, les Lumières et le monde arabo-musulman. Du XVIIIe siècle aux printemps arabes*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 164, série « Le dixhuitième siècle », 18, 2017.

Roza, Stéphanie, *La gauche contre les Lumières ?*, Paris, Fayard, 2020.

Salaün, Franck et Jean-Pierre Schandeler (dir.), *Enquête sur la construction des Lumières*, Centre international d'études du XVIIIe siècle, Ferney-Voltaire, 2018.

Samoyault, Tiphaine, *Traduction et violence*, Paris, Seuil, coll. « Fiction & Cie », 2020.

Schandeler, Jean-Pierre, « La construction des Lumières par l'édition et la traduction », dans Franck Salaün et Jean-Pierre Schandeler (dir.), *Enquête sur la Construction des Lumières*, 2018, p. 25-33.

Suaudeau, Julien et Niang, Mame-Fatou, *Universalisme*, coll. « Le mot est faible », Paris, Anamosa, 2022.

Tolerance: The Beacon of the Enlightenment, Cambridge, Open Book Publishers, coll. «Open Book Classics Series», 3, 2016, viii/136 p. Trad. Caroline Warman [de *Tolérance. Le combat des Lumières*, Paris, Société française d'étude du dix-huitième siècle, 2015, 95 p.] <http://www.openbookpublishers.com/product/418>.

Triquenaux, Maxime, « Cachez ce viol que je ne saurais voir ? », *Écrire l'histoire*,

20-21, 2021, p. 55-65.

Vanoflen, Laurence (dir.), *Femmes et philosophie des Lumières. De l'imaginaire à la vie des idées*, Paris, Classique Garnier, coll. « Masculin/Féminin », 2020.

Venturino, Diego, « L'historiographie révolutionnaire française et les Lumières, de Paul Buchez à Albert Sorel. Suivie d'un appendice sur la genèse de l'expression "siècle des lumières" (XVIIIe-XXe siècles) », dans G. Ricuperati (dir.), *Historiographie et usages des Lumières*, Berlin, Arno Spitz, 2002, p. 21-83 [appendice, p. 59-83].

Viala, Alain, « Qu'est-ce qu'un classique ? », *Littératures classiques*, 19, 1993, p. 11-31.

Volpilhac-Auger, Catherine, « Et les Lumières ne furent plus… ? », *Fabula / Les colloques*, *Accuser réception*, <http://www.fabula.org/colloques/document6567.php>, page consultée le 24 janvier 2023.

Les propositions d'articles (un titre provisoire et un résumé d'un paragraphe environ) sont à nous envoyer d'ici le 15 octobre 2024.

Nous souhaitons organiser une ou deux journées d'études préparatoires autour des articles des collègues qui le souhaitent, en avril 2024. Si vous êtes intéressé par cette possibilité de discuter ensemble autour d'une version assez avancée de votre article et ainsi, de l'enrichir, merci de nous le faire savoir dès maintenant.

Les directeurs/trices du dossier :

Flora Amann : flora.amann@gmail.com

Joël Castonguay-Bélanger : joel.cb@ubc.ca

Anne-Claire Marpeau : anneclaire.marpeau@gmail.com

Stéphanie Roza : stephanie.roza@ens-lyon.fr

• Appel à proposition pour le Dossier thématique du numéro 58 (2026)

La revue demande des propositions sous la forme d'un sujet problématisé qui devra permettre de réunir jusqu'à vingt articles inédits maximum, et qui devra être traité dans le cadre d'une pluridisciplinarité équilibrée. Nous attendons un argumentaire général et une première proposition de structure, avec des suggestions d'auteurs et d'autrices. Il n'est pas attendu, à ce stade, de sommaire fixe ni complet, car il devra y avoir un appel à articles.

On souhaite que les propositions soient pilotées par 2 à 4 personnes représentant plusieurs disciplines.

Les propositions sont à envoyer pour le 5 janvier 2024 à la direction de la revue : sophie.audidiere@u-bourgogne.fr

Le choix final interviendra au terme d'un vote du Conseil d'Administration.

Les derniers Dossiers thématiques ont porté sur les sujets suivants :

En préparation : « Choses à savoir » (56, 2024), « Déboulonner les Lumières » (57, 2025)

« Normes et genres dans l'Europe des Lumières » (55, 2023)

« Climat et environnement » (54, 2022)

« Le peuple en colère » (53, 2021)

« Barbaries, sauvageries ? » (52, 2020)

Le Comité de rédaction : Sophie Audidière, Laurent Châtel, Stéphanie Genand, Sophie Marchand, Gilles Montègre, Élise Pavy-Guilbert, Philippe Rabaté, Laurence Vanoflen, Pierre Wachenheim.

Vie de la Société

Assemblée générale 2024

La prochaine Assemblée générale de la Société est fixée au **samedi 27 janvier à 10h**.

Toutes les informations concernant l'organisation, l'horaire, le lieu du rendez-vous seront données dans le *Bulletin* n° 131 de janvier 2024.

Conseil d'administration du 16 juin 2023

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Lise Andries, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Hélène Cussac, Guillaume Faroult, Aurélia Gaillard, Stéphanie Genand, Catherine Lanoë, Françoise Le Borgne, Laurence Macé, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Pierre-François Moreau, Éric Négrel, Élise Pavy-Guilbert, Bénédicte Prot, Odile Richard, Jennifer Ruimi, Emmanuelle Sempère, Laurence Vanoflen.

Excusés : Sylviane Albertan-Coppola, Laurent Châtel, Floriane Daguisé, Christian Del Vento, Audrey Faulot, Gérard Laudin, Hans-Jürgen Lüsebrink, Christophe Martin, Jean Mondot, Gilles Montègre, Bénédicte Peralez-Peslier, Philippe Rabaté, Alain Sandrier, Pierre Serna, Catriona Seth, Pierre Wachenheim.

Procurations : Sylviane Albertan-Coppola et Audrey Faulot à Hélène Cussac ; Pierre Serna, Philippe Rabaté et Alain Sandrier à Stéphanie Genand ; Gilles Montègre et Pierre Wachenheim à Elise Pavy ; Catriona Seth à Françoise Le Borgne ; Laurent Chatel à Laurence Vanoflen ; Hans-Jürgen Lüsebrink à Nicolas Brucker ; Christophe Martin, Floriane Daguisé et Jean Mondot à Aurélia Gaillard ; Gérard Laudin à Lise Andries ; Christian Del Vento à Florence Magnot ; Bénédicte Peralez-Peslier à Jennifer Ruimi.

La séance débute à 17h, Maison de la Recherche de Sorbonne Université, 28 rue Serpente, Paris.

1. Réunion du Groupe de travail « Agrégation de Lettres »

Aurélia Gaillard rappelle qu'un groupe de travail s'était constitué l'an passé sur la suggestion de Stéphanie Genand, vice-présidente de l'agrégation de Lettres modernes, dans le but d'émettre des propositions d'œuvres du 18e siècle pour les programmes d'agrégation, comme le font la plupart des sociétés savantes. Ce groupe de travail (auquel peuvent s'adjoindre les membres littéraires du CA qui le souhaitent) s'est à nouveau réuni en juin et a pu formuler des propositions pour le programme de

l'agrégation 2025.

2. Situation financière

Hélène Cussac renvoie au document qu'elle a transmis aux membres du CA, qui stipule que l'avoir total de la SFEDS est de 184 819 euros. Le prélèvement automatique de la cotisation a été effectué le 1er juin par Marilina Gianico et Audrey Faulot auprès de 303 membres de la SFEDS. Le listing à jour des 420 membres de la Société a été envoyé à l'imprimeur pour l'expédition du numéro 55 de la revue. Les recettes liées à la revue (Cairn + Vrin) s'élèvent à 10 375 euros.

Hélène Cussac signale qu'elle n'a actuellement plus accès au compte bancaire en ligne de la SFEDS, suite à une refonte du site de la Poste.

Elle incite les membres du CA qui ne sont pas à jour de leur cotisation à régulariser rapidement leur situation.

3. Collection « Dix-huitième siècle »

Hélène Cussac annonce qu'Hélène Parent et Pierre-Benoît Roumagnou, éditeurs de La Fille séduite et heureuse de Jacques Charles Donze dans la collection « Dix-huitième siècle », seront présents en octobre 2023 aux « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois pour la présentation de leur travail dans une session « Jeunes chercheurs ».

Elle précise que Nicolas Brucker doit rendre à la fin du mois de juillet le tapuscrit des *Lettres westphaliennes* de Charles de Villers et Nicolas Rieucau celui de la correspondance Condorcet-Brissot.

Guillaume Faroult fait part d'une proposition de l'historienne de l'art Émilie Beck Saiello, qui a réalisé une édition critique des volumineux carnets manuscrits de Joseph Vernet, conservés à la bibliothèque d'Avignon, dans le cadre de son HDR. Il souligne la richesse de ce document. Hélène Cussac ajoute qu'elle a déjà eu un échange à ce sujet avec Émilie Beck Saiello et informe du fait que, si l'édition se fait, il faudra prévoir plusieurs volumes, ce qui implique un coût élevé.

4. Le Site

Jennifer Ruimi explique qu'un accord a été passé avec Yan Thiaudière, qui a déjà refait le site de la Société Diderot. Elle annonce que la refonte du site coûtera 4 300 euros, auxquels s'ajoutera une maintenance annuelle. Le nouveau site devrait être prêt à la rentrée.

5. La Revue

• Élection du Comité de rédaction de la revue

Aurélia Gaillard rappelle que le Comité de rédaction de la revue doit être élu. Les candidats sont les suivants :

Sophie Audidière
Laurent Châtel
Aurora Maria Garcia Martinez
Stéphanie Genand
Sophie Marchand
Gilles Montègre
Élise Pavy-Guilbert

Philippe Rabaté
Laurence Vanoflen
Pierre Wachenheim

Seule Aurora Maria Garcia Martinez, professeure adjointe de langue et littérature française et spécialiste de la littérature francophone du 18e siècle à l'Université autonome de Madrid, a profité de la possibilité offerte aux membres de la SFEDS extérieurs au CA d'être éligibles à ce comité.

Sa candidature est acceptée (33 votes pour, 3 contre et une abstention).

Le reste du comité est réélu à l'unanimité.

• Informations générales

Sophie Audidière explique qu'il n'est toujours pas possible pour les sociétaires de télécharger le numéro intégral alors que la possibilité existe en théorie. On continue à chercher la solution avec CAIRN.

Elle donne des informations sur l'actualité de la revue : le n° 56 « Choses à Savoir » avance très bien ; la demande de subvention a été faite auprès du CNL ; la revue participera au prochain Salon de la revue, prévu les 14 et 15 octobre 2023 ; la revue animera une session au congrès international ISECS de juillet 2023 à Rome à laquelle seront présentes 6 autres revues (« Les Lumières en revue : penser et construire l'avenir ») ; les cartes postales et marque pages pour faire la promotion des numéros des trois dernières années ont été réalisés et seront disposés à Rome, un certain nombre sont à disposition des sociétaires dès le CA ; un groupe d'experts externes, mandatés pour deux ans, a été constitué (Allemagne : Christine Vogel ; Canada : Jesus Pérez Magallon, Joël Castonguay-Belanger et Pascal Bastien ; Chine : Feifei Shen (en cours) ; Corée : Youg-mock Lee ; Espagne : Irene Aguilà ; États-Unis : Sarah Ben Harrech et Flora Champy ; Hongrie : Katalyn Kovacs ; Italie : Marco Menin et Antonella Del Prete ; Japon : Sayaka Oki et Tasuo Hemmi ; Norvège : Martin Wahlberg et Anne Beate Maurseth ; Pays-Bas : Madeleine Van Strien - Chardonneau ; Portugal : Luís Manuel A. V. Bernardo ; Royaume Uni : Caroline Warman et Simon Davies).

Sophie Audidière annonce le souhait d'un changement du calendrier pour le Dossier. Actuellement il n'y a qu'un an entre l'établissement de la table des matières finale (résultat de l'appel à contribution et du processus de sélection opéré par les responsables du Dossier) et la livraison du manuscrit *ne varietur*, y compris les navettes et les traductions, ce qui est très court. L'appel à proposition pour le Dossier sera donc lancé à l'automne, afin que le choix du dossier puisse se faire lors du CA de janvier, ce qui laisse presque deux ans pour la réalisation. On souhaite ainsi que la revue continue à sortir comme chaque année à la fin de l'année universitaire, voire plus tôt, fin mai ou tout début juin, comme on a pu le faire cette année, pour être plus visible.

Sophie Audidière expose l'organigramme de la revue, avec des responsabilités bien identifiées au sein du comité de rédaction : responsable *Varia* ; responsable Notes de lecture (on remercie Élise Pavy-Guilbert qui s'en est occupé depuis 4 ans, avec le soutien de Jean-Christophe Abramovici pour le recensement, la réception et l'envoi des volumes) ; responsable Traductions ; responsable Images ; responsable Carnet Hypothèses ; direction de la publication (aspects légaux et financiers et communication).

Emmanuelle Sempère demande comment accéder aux comptes rendus de lecture du dernier numéro. Sophie Audidière répond qu'ils sont disponibles sur Cairn en libre

accès dès la publication de la revue. Ils ne sont pas sur le site.

• Choix du sujet du dossier du numéro 57 (2025) :

Sophie Audidière explique comment s'est passé l'examen des dossiers (appel à proposition renouvelé deux fois, diffusé sur un grand nombre de listes nationales et internationales ; réception des propositions ; échanges avec les porteurs et porteuses de projet de façon à ce que les propositions soient comparables et comportent un argumentaire, des auteurs et autrices pressentis, des axes, un calendrier) et se retire puisqu'elle est co-responsable d'une des trois propositions (« Des mondes possibles ? »). C'est Stéphanie Genand qui a été choisie pour suppléer la directrice de la revue. Elle salue la qualité des trois dossiers en compétition :

- « L'Autorité », présenté par Fabrice Chassot, Géraldine Lepan et Stéphane Pujol ;

- « Déboulonner les Lumières ? », présenté par Flora Amann, Joël Castonguay-Bélanger, Anne-Claire Marpeau et Stéphanie Roza ;

- « Des mondes possibles ? », présenté par Sophie Audidière, Colas Duflo et Mitia Rioux-Beaulne.

Elle explique que le comité de rédaction donne sa préférence au sujet « Des mondes possibles ? », en raison de son originalité et de sa pluridisciplinarité. Elle ajoute que le numéro « Autorité » apparaissait peut-être trop dense.

Un débat nourri s'engage au sujet des trois propositions, qui présentent chacune beaucoup d'intérêt. « Des mondes possibles ? » et surtout « Déboulonner les Lumières ? » séduisent particulièrement les membres du CA pour leur rapport à l'actualité et les échos tissés avec le monde contemporain. Les débats portent principalement sur l'équilibre à garder avec les numéros précédents mais également sur la possibilité d'une mise en œuvre rapide des projets (les délais de réalisation restant courts).

Élise Pavy-Guilbert explique qu'il est dommage que de beaux projets soient abandonnés : ne pourrait-on concevoir, comme le font d'autres revues, un calendrier qui échelonnerait la programmation des dossiers ?

Aurélia Gaillard explique que c'est le fonctionnement normal des revues quand elles ne dépendent pas d'un conseil d'administration. *Dix-huitième Siècle* fonctionne différemment car le comité de rédaction est une émanation du CA, et le CA est décisionnaire sur le choix final.

Le choix du dossier est soumis au vote :

- « Déboulonner les lumières ? » : 19 voix
- « Des mondes possibles ? » : 15 voix
- « L'Autorité » : 2 voix

C'est donc « Déboulonner les lumières ? » qui sera le thème du dossier du numéro 57 de la revue.

6. Prix Dix-huitième siècle

Aurélia Gaillard rappelle qu'il faut également élire le comité du Prix Dix-huitième siècle et se tourne vers Odile Richard, son ancienne directrice : celle-ci explique qu'elle a reçu peu de candidatures, ce qu'elle regrette. Elle les rappelle :

Nicolas Brucker

Marianne Charrier-Vozel

Magali Fourgnaud
Stéphanie Gehanne-Gavoty
Hélène Parent
Jean-Alexandre Perras
Odile Richard

Un vote global est proposé, qui permet d'élire ce comité à l'unanimité. Odile Richard est reconduite dans ses fonctions de directrice du Prix.

7. Société internationale et Congrès de Rome

Lise Andries renvoie au site de la SIEDS pour toutes les informations relatives au Congrès de Rome et explique que le comité exécutif aura lieu le 2 juillet, veille du premier jour de Congrès. Elle annonce que 850 congressistes sont attendus, ce qui est bien inférieur aux effectifs des précédents Congrès.

Laurence Macé souligne le montant élevé des frais, notamment d'inscription. La participation au Congrès revient très cher, même avec une bourse.

Lise Andries transmet la demande de Catriona Seth, qui sollicite les membres du CA pour apporter des prospectus Champion au Congrès pour un volume d'actes d'un colloque jeunes chercheurs de la SIEDS.

Sophie Audidière fait remarquer qu'un éditeur commercial peut financer sa publicité.

Après une rapide discussion, la demande est rejetée.

8. « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois

Florence Magnot-Ogilvy annonce que la proposition de table ronde sur « Normes et genres » n'a pas été retenue.

9. *Bulletin*

Nicolas Brucker demande à ce que lui soient envoyés des comptes rendus de colloques pour alimenter le *Bulletin*.

Aurélia Gaillard rappelle qu'il est obligatoire pour tous les porteurs de projets qui ont bénéficié d'une aide financière de la SFEDS de publier dans le bulletin un appel à communication et un compte rendu et d'afficher le logo de la Société sur les documents de communication de la manifestation.

10. Journées jeunes chercheurs SEAA

Florence Magnot-Ogilvy évoque l'organisation des journées jeunes chercheurs de la SEAA et explique que la SFEDS est systématiquement sollicitée mais sur des projets déjà choisis. Elle précise que la prochaine journée aura lieu en septembre 2023 à Strasbourg.

Elle suggère qu'un angliciste de la SFEDS participe à la définition du sujet en amont. Elle explique que la SEAA mobilise des doctorants pour l'organisation de ces journées mais qu'il est très difficile pour la SFEDS de le faire car elle ne dispose pas d'une organisation spécifique qui rassemblerait les doctorants.

Élise Pavy-Guilbert explique que les autres sociétés séculaires intègrent beaucoup mieux que la SFEDS leurs doctorants, en organisant une journée jeunes chercheurs annuelle. C'est une idée qui avait été envisagée au niveau du comité de rédaction de

la revue.

Florence Magnot-Ogilvy fait appel aux bonnes volontés pour formuler des propositions sur ce sujet et réfléchir à une organisation souple. Emmanuelle Sempère et elle proposent de constituer un groupe de réflexion sur le sujet, en échangeant avec les doctorants de la SFEDS.

11. Demandes de parrainage et de subvention

Florence Magnot-Ogilvy présente une demande de financement de 500 euros pour le séminaire jeunes chercheurs SEAA XVII-XVIII et SFEDS du 22 septembre 2023, intitulé « L'Atlantique nord en révolution : transferts, représentations et mémoires aux 17e et 18e siècles », qui aura lieu à Paris VIII et sera co-organisée par Bertrand Van Ruymbeke et ses doctorants, Seynabou Thiam, Juliette Tran, Hend Jabeur, Jean-Baptiste Goyard, Anne-Marie Libério et Florence Gasparini.

Lise Andries objecte que la SFEDS n'a pas à financer la manifestation s'il n'y a pas de vraie collaboration pour son organisation.

Une autre demande émanant de la SEAA XVII-XVIII est examinée : il s'agit d'une subvention de 600 euros pour la tenue du colloque du cinquantenaire de la Société. Un nouvelle fois, il est constaté avec regret que la SFEDS n'est pas considérée comme un partenaire véritable de la société anglo-américaine. En l'état, la demande est refusée et une discussion approfondie entre les deux sociétés en vue de formes de collaboration plus cadrées est suggérée.

D'autres demandes de subvention sont accordées :

- 500 euros pour le colloque international coorganisé par Hans-Jürgen Lüsebrink à l'université de Regensburg (Ratisbonne) du 12 au 14 octobre 2023 sur les « Nouveaux savoirs du monde/Savoirs du Nouveau Monde : encyclopédisme, processus de traduction et réorganisations du savoir au siècle des Lumières ». L'ensemble du colloque se déroulera en langue française (sauf deux communications en anglais) et sera focalisé, par sa thématique, en particulier sur le rôle des Lumières françaises du 18e siècle dans un contexte global.

- 500 euros pour le colloque coorganisé par Gilles Bancarel à Béziers à l'occasion du tricentenaire de l'Académie royale des Sciences et Belles Lettres de Béziers les 6 et 7 octobre 2023.

Une demande de 700 euros de Franck Salaün et Linda Gil pour l'école thématique CNRS sur l'épistolaire « Éditer une correspondance d'Ancien Régime à l'âge du numérique » (Sète 13-18 mai 2023) est rejetée. Le CA, étant donné la qualité du projet, regrette que la demande n'ait pu être examinée en amont, lors du précédent CA de janvier : la manifestation ayant déjà eu lieu, il n'est pas possible de la retenir.

12. Questions diverses

Laurence Vanoflen demande s'il sera encore temps en octobre de demander un parrainage en vue d'une manifestation prévue en novembre. Il lui est répondu par l'affirmative.

La **date du prochain CA** est fixée au 20 octobre, de 17h à 19h, à la Maison de la Recherche de Sorbonne Université.

La séance est levée à 19h 15.

• Bayle. Les droits de la conscience errante, colloque, 23-24 mars 2023, Dijon, organisé par Sophie Audidière (Université de Bourgogne, Université de Franche-Comté) et Guillaume Coqui (Université de Bourgogne). Avec le soutien de : CNRS, LIR3S, Laboratoire Logiques de l'Agir, Università degli Studi di Napoli L'Orientale, Région Bourgogne-Franche-Comté, SFEDS.

Les interventions, accessibles simultanément en présence et en visioconférence, ont réuni plus de 65 personnes. Elles sont à présent consultables en ligne : http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/manifestations/22_23/23_03_23-24.html

Depuis les *Pensées diverses sur la comète*, publiées en 1682, Bayle a troublé le jeu de la philosophie en Europe. Il est difficile encore aujourd'hui de mesurer son écho à l'échelle européenne. Plus de dix ans après le dernier colloque consacré à Bayle, ces deux jours ont été l'occasion d'avancer sur certains points, d'entendre la jeune recherche, de rapprocher les spécialistes de différents pays et d'intégrer au monde de la recherche les étudiants et étudiantes préparant l'agrégation.

Bayle est un auteur fondamental pour qui s'intéresse au 18e siècle. L'attaque contre les superstitions, à l'occasion du passage d'une comète qui annoncerait des malheurs, le conduit à la critique impitoyable de l'idolâtrie catholique aussi bien qu'à celle des dérives protestantes. Plus avant, le constat de l'existence de croyants criminels conduit à la défense de la possibilité de l'athée vertueux, voire d'une société d'athées vertueux et à une défense qu'on sait historiquement fondatrice de la tolérance. Cependant, Bayle interroge jusqu'à la capacité de nos principes les plus chers à informer quelque conduite morale que ce soit et va jusqu'à la mettre en doute. Le choix absolu que fait Bayle en faveur de la philosophie, qui s'autorise une liberté quasi sans limite, va jusqu'à affirmer les « droits de la conscience errante ». Or, c'est là interroger en retour jusqu'où nous sommes prêts à affirmer cette liberté et ces droits, au nom de la philosophie. Ferraillant avec toutes ces questions, Bayle met à l'œuvre dans ses textes les sources religieuses avec érudition et avec un humour franc et parfois obscène, dans un projet encyclopédique d'une importance considérable pour l'histoire de la philosophie française éclairée du 18e siècle.

Les spécialistes réunis à Dijon nous ont permis d'avancer sur un certain nombre de ces questions. Ainsi Hubert Bost (École Pratique des Hautes Études) a ouvert les travaux avec une conférence intitulée « Bayle ou la liberté de penser ». H. Bost a considéré la liberté de penser chez Bayle à partir des origines confessionnelles de Bayle, des événements de la révocation de l'édit de Nantes et de la Glorieuse Révolution, et enfin à partir du contentieux avec l'Église wallonne de Rotterdam autour du *Dictionnaire*. Il a interrogé la façon de philosopher des *Pensées diverses*, le dialogue de la philosophie avec l'histoire et la morale, pour considérer le rapport entre liberté de penser et droits de la conscience errante. Sur cette question de la tolérance, Girolamo Imbruglia (Università degli Studi di Napoli L'Orientale), quant à lui, a recentré l'attention sur deux interlocuteurs sulfureux de Bayle, Hobbes et Spinoza, dans une conférence intitulée « Les droits de la conscience errante : Bayle après la discussion de Hobbes et Spinoza sur la tolérance ». Stefano Brogi (Università degli Studi di Siena) a plongé dans la question morale avec une intervention intitulée « Bayle, entre morale naturelle et relativisme », qui entrait en dialogue avec celle de Jean-Michel Gros (Académie de Poitiers), « Le naturalisme de Bayle ». Les deux intervenants ont approfondi avec érudition, dans des lectures alliant philologie et philosophie, les délicates questions interprétatives qui se

posent à propos de la morale de Bayle, de ses options philosophiques, de la place relative du scepticisme et de la prudence stratégique. Tandis que Sylvia Giocanti (Université Paul Valéry – Montpellier) proposait un repérage exhaustif et différencié des usages bayliens de Montaigne qui renouvelait la lecture des *Pensées* (« Quel inconvénient à ne pas comprendre ce que l'on croit ? De l'usage baylien de Montaigne dans les *Pensées diverses* »), Élodie Argaud (Académie de Lyon), grâce à sa conférence intitulée « Appliquer l'épicurisme à l'augustinisme ? Une lecture des *Pensées diverses* », montrait d'une façon convaincante et originale combien on néglige, à tort, la discussion pied à pied par Bayle des traditions antique et chrétienne en regard l'une de l'autre. Laura Nicolì (Fondazione 1563 per l'Arte e la Cultura di Torino / Voltaire Foundation, Oxford University) a replacé la question religieuse en décalant notre regard depuis la question chrétienne et l'église protestante vers les cultes du monde et leur perception, dans « Idolâtrie et polythéisme dans et après les *Pensées diverses* ». Grâce à l'examen de « Bayle lecteur de Plutarque dans les *Pensées diverses* », Myriam Bernier (IRePh – Université Paris Nanterre) a nuancé les propos de Bayle selon qu'ils se situent dans le champ moral, celui des sciences ou celui de la politique. Passant au *Dictionnaire historique et critique*, Lorenzo Bianchi (Università degli Studi di Napoli L'Orientale), dans une conférence intitulée « Bayle et l'encyclopédisme : à l'origine du *Dictionnaire historique et critique* », a dressé un panorama philosophique de l'idée encyclopédique et des sources intellectuelles du projet baylien. En conclusion, Antony McKenna (Université Jean Monnet – Saint-Étienne), dans « Une relecture des *Pensées diverses* », a débrouillé l'embrouillamini que constituent les *Pensées*, pour faire apparaître l'audace inouïe, et à bien des égards dangereuse, de la pensée de Bayle.

Les travaux présentés lors de ce colloque, assortis d'autres travaux en cours, constitueront un numéro de la revue *Libertinage et philosophie* (dir. Nicole Gengoux, Pierre Girard, Mogens Laerke) pour l'année 2024.

Sophie Audidière

• Étudier Voltaire et Diderot aujourd'hui : nouveaux questionnements ? Journées jeunes chercheuses et chercheurs des sociétés Diderot et Voltaire, 24-25 mai 2023, Ferney-Voltaire et Genève.

Les journées des jeunes chercheuses et chercheurs organisées par les sociétés Voltaire et Diderot ont été l'occasion pour les doctorantes, doctorants ou les jeunes docteur.e.s de présenter leurs travaux, tant littéraires que philosophiques, sur le siècle des Lumières. Les deux figures emblématiques du « siècle de la raison » continuent à susciter beaucoup d'intérêt et inspirent les écrivains et les philosophes dans leurs réflexions sur les valeurs universelles telles que la liberté, l'amitié, l'engagement ou l'éducation : c'est à montrer l'actualité de leur étude que ces journées étaient consacrées. Elles ont, de ce point de vue, tenu leur promesse.

Eszter Kovács présidait la première séance. Matteo Marcheschi s'est intéressé à la notion de catastrophe dans les productions de Voltaire et de Diderot. Le tremblement de terre de Lisbonne de 1755 apparaît comme un véritable événement qui marque une époque et remet radicalement en cause les catégories et les conditions préalables de la recherche philosophique. En d'autres termes, Lisbonne est un « séisme philosophique », selon l'expression de B. Baczkó, et un laboratoire de la pensée qui oblige à redéfinir les problèmes classiques,à partir d'une perspective critique. Les deux philosophes se sont interrogés sur la position de l'homme dans l'ordre des

choses. Matteo Marcheschi s'est employé à montrer combien la notion de catastrophe prend un sens bien différent chez chacun des auteurs. Debora Sicco a étudié la notion de compassion dans les écrits de Voltaire. Elle propose ainsi une lecture inédite du chapitre VIII du *Traité de métaphysique* qui montre la complexité des réflexions de Voltaire sur la psyché et les passions humaines. La séance du matin s'est terminée avec l'intervention de Cyprien Lannoy, portant sur la conception de l'éducation de Diderot. L'éducation chez Diderot, en tant que philosophe de la nature, est très souvent en lien avec les sciences naturelles et les sciences de la vie. Malgré l'influence de l'organisation physiologique sur l'éducation, Cyprien Lannoy a montré que l'éducation chez Diderot est également considérée un fait culturel, capable de modifier le rapport de l'homme à soi-même et aux autres. En cela, la réflexion de Diderot se rapproche de l'anthropologie et s'éloigne d'une conception étroitement physiologique de l'homme.

La séance de l'après-midi, sous la présidence de Franck Salaün, a commencé avec l'intervention de Yiquing Wang, qui présentait ses travaux sur l'utilisation des pronoms personnels dans les adresses littéraires au destinataire chez Diderot. Elle a analysé attentivement les usages à la fois discursifs et sémantiques des pronoms personnels dans les adresses de Diderot et souligne leur dimension polyphonique et fluide. À la suite, Pierre Leger a étudié précisément les échanges entre Voltaire et Diderot à partir de la publication de la *Lettre sur les aveugles* en 1749. Entremêlant astucieusement respect, ironie, et escarmouche philosophique, cette correspondance permet de dégager de nouveaux aspects de l'évolution progressive des premières œuvres de Diderot sur la question esthétique. En effet, Pierre Léger a établi que la critique voltairienne concernant la capacité des aveugles à percevoir la beauté est prise très au sérieux par Diderot et l'oblige à affiner sa théorie de la perception des rapports. Cette réflexion se poursuivra dans l'article « Beau » de 1752, faisant de la correspondance avec Voltaire un point de continuité important entre le paradigme matérialiste de la première *Lettre* et un ensemble de textes postérieurs, plus spécifiquement centrés sur la question esthétique. C'est à Penelope J. Corfield, sur le point d'achever son mandat à la tête de la SIEDS/ISECS, qu'est revenu le soin de conclure, en présence de Daniel Fulda, son successeur, les interventions du jour en mettant en exergue l'importance de l'engagement associatif dans la vie scientifique. Ces journées, initiées par deux sociétés savantes et soutenues par la SFEDS, en constituent un témoignage éloquent. La première journée, hébergée au Château de Ferney, s'est poursuivie avec une visite de celui-ci, guidée par son administrateur, François-Xavier Verger. Elle s'est terminée par une balade historique dans le village, lors de laquelle Olivier Guichard a retracé l'histoire des lieux, notamment à partir du moment où Voltaire décide de s'y installer et d'en favoriser le développement.

La deuxième journée, dans une troisième session présidée par Alain Sandrier, a débuté par l'intervention de Mathilde Vallières, intitulée « Le 'roman pictural' de Greuze face à la narratologie transmédiale ». Cette dernière a analysé la fascination de Diderot pour les tableaux de Greuze, en mettant l'accent sur le récit familial, considéré dans ce cas précis comme 'roman pictural'. La deuxième intervention, présentée par Shun Sugino et intitulée « Du beau idéal au 'modèle idéal' : Diderot et Voltaire devant le to kalo », a porté sur une étude comparée du concept de beau dans les écrits des deux auteurs. En effet, ceux-ci s'interrogent sur le jugement esthétique et ses relations complexes avec l'entendement humain d'une part, et sur ce qu'on peut désigner comme le « modèle idéal » d'autre part. La matinée s'est terminée par la conférence de Linda Gil sur les lettres échangées entre Diderot et Voltaire. Les deux grands esprits du siècle des Lumières, s'ils ne partagent pas toujours les

mêmes convictions, se sont cependant passionnés pour les mêmes thématiques et les mêmes combats, notamment autour de l'*Encyclopédie* et de la défense des valeurs universelles et humanistes. À travers leur correspondance, Linda Gil a analysé la complexité de leur rapport et a montré également l'estime de Voltaire pour Diderot, et la reconnaissance inentamée de ce dernier à l'égard de l'auteur de *Candide*.

L'ultime séance, présidée par Stéphane Pujol, a commencé avec l'intervention de Guillaume Coissard, qui explorait l'influence de Diderot sur les courants philosophiques contemporains et notamment ceux du *New Materialism*. Il s'est intéressé à la possibilité d'une actualisation de la philosophie de Diderot. Pour ce faire, il a articulé les textes de Diderot sur la vie de la matière au corpus relativement récent du *New Materialism*, où se fait jour une revendication quasi-constante de « vitalisme ». La philosophie de la vie de la matière chez Diderot est alors apparue comme un outil précieux pour affiner certaines des thèses des courants du *New Materialism* et pour résoudre leurs apories. La seconde intervention présentée par Amirpasha Tavakkoli a traité de la question de la réception de Diderot en Iran. Dans leur cheminement vers la modernité politique, les intellectuels iraniens se sont beaucoup inspirés des philosophes français et parmi eux, plus particulièrement, de Diderot – une influence qui commence lors de la deuxième moitié du 19e siècle et se poursuit jusqu'à nos jours. On a ainsi découvert que *La Religieuse* de Diderot est devenue une référence dans le combat des femmes pour l'émancipation, tout au long du mouvement révolutionnaire récent de 'femme, vie, liberté', qui a été réprimé violemment par la République islamique.

Sous forme de table ronde, le comité d'organisation, pour conclure ces journées, a dressé un état des lieux des recherches actuelles sur Voltaire et Diderot. Mais la journée s'est véritablement achevée par la visite, sous la conduite de Flávio Borda d'Água, des fonds manuscrits et imprimés des Délices, où se déroulait la seconde journée du colloque. Ce sont donc deux lieux emblématiques de l'action de Voltaire – et deux lieux également d'étude de Voltaire – que les jeunes chercheuses et chercheurs ont pu découvrir et visiter pendant la manifestation.

Les travaux divers et variés qui ont été présentés lors des ces journées ont montré l'aspect à la fois intemporel et universel des réflexions de Voltaire et Diderot. Deux grands esprits qui marquent l'histoire de la modernité en Occident, notamment à travers leurs combats pour la liberté de pensée et leur critique de l'arbitraire du pouvoir. Par ailleurs, leur notoriété dépasse les frontières de l'Europe et ils inspirent les penseurs impliqués dans la défense des droits humains et des libertés fondamentales, de l'Amérique du Sud à la Chine, en passant par le Moyen-Orient.

Amirpasha Tavakkoli

• **Encyclopédisme, processus de traduction et réorganisations du savoir au Siècle des Lumières**, colloque international, Université de Regensburg, 12-14 octobre 2023, org. Susanne Greilich (Regensburg) et Hans-Jürgen Lüsebrink (Saarbrücken).

Jeudi 12 octobre

14h00-14h45 Susanne Greilich (Regensburg) et Hans-Jürgen Lüsebrink (Saarbrücken) : Nouveaux savoirs du monde / Savoirs du Nouveau Monde - Introduction thématique

Volet 1 – Où est l'Amérique ? Le Nouveau Monde dans les ouvrages encyclopédiques et les débats philosophiques

14h45-15h30 Diego Stefanelli (Mainz) : L'article « Amérique » dans les dictionnaires historiques et géographiques de la fin du 17e et du début du 18e siècle et leurs traductions : Connaissances et lacunes sur le Nouveau Monde

16h00-16h45 Clorinda Donato (Long Beach) : Navigating America in Translation: A Digital Humanities Analysis of the Representation of the Continent in Eighteenth-Century Encyclopedias

16h45-17h30 Lise Roy (Montréal) : Le Canada dans l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke : terre de violence et de liberté

17h30-18h15 Linda Gil (Montpellier) : Savoirs et représentation des mondes américains dans l'*Encyclopédie* : le cas du Pérou

Vendredi 13 octobre

9h00-9h45 Stéphane van Damme (Paris) : Frontières de l'encyclopédisme français ? Traduire et lire les voyageurs du doute à New York au 18e siècle

9h45-10h30 Franck Salaün (Montpellier) : Le Brésil dans l'*Histoire des deux Indes* : entre savoir encyclopédique et instrumentalisation géopolitique

Volet 2 – Épistémologies : de la « géographie au fauteuil » à l'empirisme

11h00-11h45 Olivier Contensou (Québec) : L'empirisme logique et paradoxal de Cornélius de Pauw

11h45-12h30 Anne Kraume (Konstanz) : Le Nouveau Monde : un essai. Genre et savoir dans les textes des Jésuites sur l'Amérique de la fin du 18e siècle

14h30-15h15 Hélène Cussac (Toulouse) : Le legs des savoirs européens sur l'Afrique dans quelques dictionnaires et encyclopédies de la fin du 17e siècle à la fin du 18e siècle

15h15-16h00 David Diop (Pau) : Accueillir les savoirs du monde : la langue de l'Autre dans l'*Histoire naturelle* de Michel Adanson

16h30-17h15 Hanco Jürgens (Amsterdam) : Translating India : How renewed European interest in ancient Indian texts became standard knowledge in European encyclopaedias

17h15-18h00 Anguélina Vatcheva (Sofia) : L'image de la Sibérie dans l'*Antidote* de Catherine II. Transferts de savoirs et controverses dans les interprétations

Samedi 14 octobre

Volet 3 – Traductions et évolution du savoir en contexte transculturel

9h00-9h45 Carla Dalbeck (Berlin) : Le voyage des savoirs sur le Nouveau Monde de l'Italie à l'Amérique du Sud. Le cas du *Dizionario storico-geografico dell'America meridionale* de Giandomenico Coleti

9h45-10h30 Dorothee Schaab-Hanke (Bamberg) : Jesuit Knowledge on China Collected in Du Halde's *Description de la Chine* and its Transformations in Translations and Other Works

11h00-11h45 Beatrice Nickel (Bochum) : Réécriture de nouveaux savoirs. Lahontan en Allemagne

11h45-12h15 Discussion finale – Clôture du colloque

JEAN EHRARD (1926-2023)

Jean Ehrard nous a quittés le 10 septembre 2023, à lâge de 97 ans. Avec lui a disparu celui qui ne se résumait pas à *L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIIIe siècle* (1963) ou à Montesquieu : passionné et engagé, bienveillant et généreux, c'était un homme de bien. Si l'intellectuel est celui qui croit avant tout à la force des idées, il était l'intellectuel par excellence. Si le chercheur est celui dont la curiosité reste toujours en éveil, il fut jusqu'à ses derniers jours le modèle des chercheurs.

Secrétaire général de la SFEDS en 1971, il fut son président de 1980 à 1986 : il participa au grand mouvement qui fédéra les dix-huitiémistes français et leur donna une revue et un bulletin – car il croyait à la recherche collective comme à la nécessité de faire émerger les structures capables de les soutenir, d'offrir les rencontres indispensables au débat et de faire converger les efforts. Enseignant-chercheur à l'université de Clermont-Ferrand durant toute sa carrière (il en fut le doyen), il y développa avec Paul Viallaneix le Centre de recherches révolutionnaires et romantiques qui, au fil des colloques (« Aimer en France », « Nos ancêtres les Gaulois », « Le vandalisme révolutionnaire », « La bataille, l'armée, la gloire, 1745-1871 »… et combien d'autres), lui permettait de franchir les bornes du 18e siècle pour voir comment les idées se transforment et s'accomplissent. Car les idées ont une histoire, comme il aimait à le dire.

Diderot, Rousseau, l'Encyclopédie, Marivaux, Voltaire, Bernardin de Saint-Pierre – rien de ce qui s'écrivit au 18e siècle ne lui était étranger. Il en étudiait les images ou les échos dans les manuels scolaires ou les catalogues de bibliothèque, dans les chefs-d'œuvre consacrés et chez les auteurs obscurs qui parfois disent beaucoup plus qu'ils ne le pensent eux-mêmes. Riom, qui devint sa ville et dont il fut le maire de 1977 à 1989, lui offrit d'autres sujets : Desaix, Gilbert Romme, le collège oratorien. Mais nul auteur ne lui était aussi cher que Montesquieu, et aucun auteur ne lui devra autant. Président puis président d'honneur de la Société Montesquieu, qu'il avait fondée en 1987, il a lancé le projet des *Œuvres complètes*, dont il n'aura pas vu le terme prochain. Défendre la liberté, respecter l'individu sans perdre de vue l'intérêt général, choisir le point de vue qui permet de dépasser les contradictions ou au contraire de les faire apparaître, comme un Persan ou comme l'auteur de *L'Esprit des lois* : pouvait-il ne pas s'identifier à Montesquieu ?

Catherine Volpilhac-Auger

Cotisations 2023

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2023. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet de :

- recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet) ;
- fidéliser votre engagement à la SFEDS ;
- soutenir les travaux de la SFEDS ;
- être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire ;
- éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel) ;
- éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue ;
- bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18e siècle ;
- faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril.

Cotisations 2023 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €
Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €
Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Audrey Faulot.

• **Chèque bancaire** compensable en France, exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• **Carte Bancaire** : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).
https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds.

• **Virement bancaire** à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38

IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38
BIC : PSSTFRPPPAR

Trésorière :
Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Trésorière adjointe :
Audrey Faulot, 3 avenue Raymond Aron, 92160 Antony.
audrey.faulot@gmail.com

Adresses utiles

• **Présidente de la SFEDS** :
Aurélia Gaillard, 22 rue Fernand Braudel, 33160 Saint-Médard-en-Jalles
aurelia.gaillard@gmail.com

• **Secrétaire générale** :
Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche, 75013 Paris
florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

• **Changements d'adresse** à signaler simultanément :
- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr
- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4 rue du Pontel, 63300 Thiers ; francoise.le_borgne@uca.fr

• **Rédaction de la revue** :
Les articles sont à envoyer à : sophie.audidiere@u-bourgogne.fr
Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : philippe.rabate@yahoo.fr
Le courrier est à envoyer à : sophie.audidiere@u-bourgogne.fr
Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*
CELLF 16-18 (Escalier G, 2e étage)
Sorbonne Université (Paris IV)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• **Rédaction du *Bulletin*** :
bulletin@sfeds.fr

• **Lettre de la SFEDS** :
Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

• ***Supplément bibliographique* du *Bulletin*** :
bulletin@sfeds.fr

• **Site** de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.sfeds.fr
Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Jennifer Ruimi
benedicte.peslier@gmail.com ; jennifer.ruimi@gmail.com

• **Site** de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.isecs.org

• **Collection « Dix-huitième Siècle »** :
Les propositions d'édition sont à envoyer à : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Les textes à insérer dans le *Bulletin* de janvier 2024 doivent arriver avant le 15 décembre, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr

Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la *Lettre d'information électronique*).

Adresse url de consultation : https://www.sfeds.fr/

Composition : N. B.
Directeur de la publication : A. Gaillard.
Dépôt légal : octobre 2023 ISSN 2646-2400